

VAL DE CHALVAGNE

Mairie de Val de Chalvagne 04

DEC/JANV 2014-2015

Année 2014/15



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Amis

L'année 2014 s'achève, et déjà 2015 s'annonce avec de nombreux travaux et des incertitudes sur les dotations nous permettant de les réaliser, et sur le devenir de nos communes avec la réforme territoriale.

2015 verra, en mars, l'élection des conseillers territoriaux et en fin d'année les élections régionales. Notre nouveau canton est maintenant constitué par l'arrondissement de Castellane ce qui malheureusement va nous éloigner de notre futur conseiller territorial. La Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux prend à compter du 1er Janvier 2015 la compétence assainissement collectif et non collectif (SPANC).

La commune a acquis la ferme « la Bastide » à Castellet-Saint-Cassien afin d'établir un jeune agriculteur et sa famille pour revitaliser ce secteur. Les travaux d'eau et d'assainissement ainsi que l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques auront lieu cette année. Le conseil municipal souhaite que cette installation puisse se faire dans le courant de l'année 2016.

C'est grâce aux aides très importantes de la REGION PACA que cette acquisition a pu se faire. Nous avons également été aidés dans ce projet par la SAFER, la Chambre d'Agriculture, le CERPAM, le Pays A3V et divers organismes pour le montage de ce dossier, ainsi que par des habitants de la commune qui ont réalisé un travail très important pour nous permettre de finaliser ce projet.

La commune a également acquis l'appartement au premier étage du Château, la REGION PACA, s'est impliquée dans cette acquisition et nous a subventionné à hauteur de 50 %, la communauté de communes du pays d'Entrevaux ainsi que des habitants pour 20 % (une souscription a été lancée). Nous remercions vivement tous ces intervenants y compris les propriétaires. Dans cet appartement la cheminée en gypserie est classée à l'inventaire des monuments historiques.

De nombreuses réglementations voient le jour, particulièrement la loi A.L.U.R. qui modifie les règles sur l'urbanisme et sur les droits au logement. Nous devons donc nous adapter.

Je vous souhaite un Joyeux Noël et une très bonne année 2015

Votre dévoué

Christian GATTI

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, et tous nos meilleurs vœux pour 2015, qu'elle vous amène joie, santé et prospérité pour vous et les vôtres.



Bonne et
heureuse
année
2015



Décès de Marie-Germaine LEON

DEC/JANV 2014-2015

Année 2014/15



Le 12 août 2014 Mme Marie Germaine LEON née GRAC s'en est allée. Née le 28 juin 1922 à La Serre , hameau de Castellet Saint Cassien, Marie Germaine, Joséphine était la fille de Joseph Aurélien GRAC, cultivateur et de LEON Marie-Baptistine, sans profession.

Après avoir fait des études et obtenu le baccalauréat , elle a été professeur à l'institution de jeunes filles du PARC à Entrevaux durant quelques années . A la fermeture de cette institution, elle est entrée à la Préfectures des Alpes Mari-times où elle a fait carrière.

Elle a aidé son père (Maire de Castellet Saint Cassien) .

Elle a ensuite été élue conseillère municipale en 1953 , puis en 1971 Maire de la Commune de Castellet Saint Cassien .

Elle s'est mariée le 26 août 1957 avec René Julien LEON .

Par décret du 14 Novembre 1996 du ministère de l'intérieur Mme Marie-Germaine LEON a été nommée Chevalier dans l'Ordre National du Mérite .

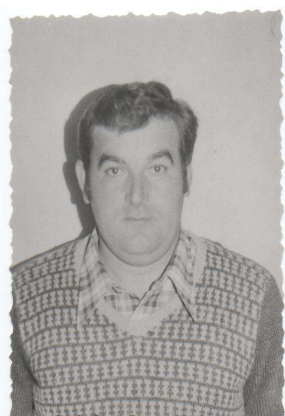
En tant que maire elle aura la lourde charge de s'occuper de l'épineux problème des trois communes MONTBLANC , CASTELLET SAINT CASSIEN , VILLEVIEILLE et son hameau LE CHAMP . Suivant les recommandations de l'ETAT elle a mené à bien l'association puis la fusion de ces trois communes pour n'en faire qu'une seule : VAL DE CHALVAGNE . Ce ne fut pas pour elle un dossier de tout repos !

Elle a réalisé de nombreux travaux pour la création d'infrastructures des réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que de nombreux autres travaux .

Dévouée à la cause publique , elle fut également pendant plusieurs années présidente du SIVOM du Canton d'ENTREVAUX.

Elle a été réélue Maire de la commune de 1971 jusqu'en 2001. Elle est restée conseillère municipale jusqu'en 2008 où elle a souhaité arrêter la vie publique. Elle a exercé un mandat municipal pendant 55 ans. Je tiens en mon nom et au nom du conseil municipal à présenter nos sincères condoléances et notre soutien à toute sa famille.

Je vous adresse, chère Marie-Germaine, le dernier adieu de tous ceux qui vous ont connue, appréciée, aimée, et dans le cœur desquels vous continuez à vivre par le souvenir .



Michel JEAN est décédé le 10 juillet 2014 à l'âge de 69 ans à Saint André -les-Alpes où il avait fondé sa famille.

Il était le dernier né de la famille JEAN de Montblanc .

Nous garderons de Michel le souvenir d'un homme de qualité, apprécié pour sa gentillesse, sa disponibilité et sa bonne humeur.

A sa femme Josiane, à ses filles Véronique, Hélène et Valérie, nous présentons nos sincères condoléances.

MARIAGE A VAL DE CHALVAGNE

Marie-Laurence et Michel se sont unis

Lors de la cérémonie , Christian GATTI, maire de Val de Chavagne leur a dit :

« J'AI EU LE TRES GRAND PLAISIR DE PROCEDER A VOTRE UNION. CE N'EST PAS TOUTES LES ANNEES QUE JE MARIE UN DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL,

TOUS LES DEUX VOUS AVEZ FAIT LE CHOIX DE VAL DE CHALVAGNE POUR VOUS INSTALLER, VOUS INTEGRER ET ENFIN VOUS UNIR .LA COMMUNE EST TRES HEUREUSE DE CE CHOIX »

JE FORME LE VŒU QUE LE CHEMIN QUE VOUS ALLEZ PARCOURIR SOIT LUMINEUX
VOTRE FAMILLE, VOS AMIS, REUNIS AUTOUR DE VOUS SONT LA POUR PARTAGER CE MOMENT DE BONHEUR

JE VOUS ADRESSE MES VŒUX LES PLUS CHALEUREUX

Les témoins des mariés étaient : Christian SOKOLOFF, Marie SOKOLOFF, Marie-Guyène BOUSSELET-GIRAUD et Céline VIEILFAURE.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

M. et Mme SOKOLOFF ont fait un don de 150 euros au C.C.A.S. Merci à eux.



BAPTEMES REPUBLICAINS DE MORGANE ET CHLOE



Morgane PALLA avec ses parents Sandrine et Jean-Baptiste son parrain Julien Constant et sa marraine Elisabeth Constant,



Chloé PALLA dans les bras de son papa Jean-Baptiste ,avec sa maman Sandrine, son parrain Benjamin PALLA et sa marraine Margot CARZO.

En présence de leur famille , Morgane et Chloé ont été baptisées civilement le quinze août. Une cérémonie empreinte de solennité.



BAPTEME RELIGIEUX A CASTELLET-ST-CASSIEN



Tom LAUGIER a été baptisé religieusement cet été.

Une belle fête de famille a suivi.

Toutes nos félicitations.

NOCE D'OR

Toutes nos félicitations à Christiane et Christian POURRADE (Montblanc) qui ont célébré leurs noces d'OR.

50 ans de mariage ça se fête, c'est ce qu'ils ont fait.

Bravo à vous deux et longue vie de bonheur !

UN ETE EN FETE A VAL DE CHALVAGNE

Une fête très animée. Un grand merci à l'Association le Trèfle de VAL DE VAL DE CHALVAGNE, et toutes l'équipe des volontaires qui ont œuvré pour que cette journée se passe bien. On remercie également les conseillers municipaux qui sont venus en renfort pour le montage du barnum, les cuisiniers d'abord Denise et ses collaboratrices pour la soirée pan bagnat (120 pan-bagnats servis) et Paul, Charles Aurélien, pour le repas de dimanche midi.



L'association HOU BEN VAÏRE lors de la pièce de théâtre



Les nombreux élus lors des allocutions.



Lors de l'apéritif et du repas - on se régale !



Les enchanteurs Entrevalais

Un grand merci également à M. Bernard NICOLETTI, pour avoir offert aux participants son délicieux vin rosé de Bellet « Domaine de Toasc », qui a été apprécié par tous.

Les fêtes votives :

Saint-Laurent d'abord avec la messe célébrée par l'archiprêtre Gérard SALNITRO suivie par la procession et pour le repas, le traditionnel aioli.

Beaucoup de monde pour passer une belle journée de détente et de convivialité, accompagné par le groupe DOLCE VITA, et ses chansons, et Jean-Loup FONTANA qui comme chaque année a intéressé les participants avec sa conférence sur la guerre de 14-18.

Pour la Saint-Nicolas, c'est l'archiprêtre Gérard SALNITRO qui a célébré la messe, la procession a amené les participants jusqu'à la Chapelle St Nicolas située plus haut dans la montagne. C'est avec plaisir que nous avons reçu M. Francis LIBAUD président de l'association Connaissance et Sauvegarde des oratoires. Pendant les deux journées, concours de boules et courses pour enfants et adultes ont eu beaucoup de succès.

Pour Montblanc les habitants ont assisté à la procession, puis la messe en l'église de Montblanc récemment restaurée. Un repas les a réunis pour une journée de fête.

L'après-midi des seniors s'est déroulée à Villevieille, où les habitants (seniors et enfants) ont passé un bon moment de détente.

De très belles fêtes permettant aux habitants et estivants de se retrouver pendant les vacances, moments de détente et de plaisir.

Un grand merci à tous les bénévoles et volontaires qui ont permis la réalisation de ces fêtes, l'association le Trèfle de Val de Chavagne, le Comité des Fêtes de Villevieille, et les nombreux habitants.

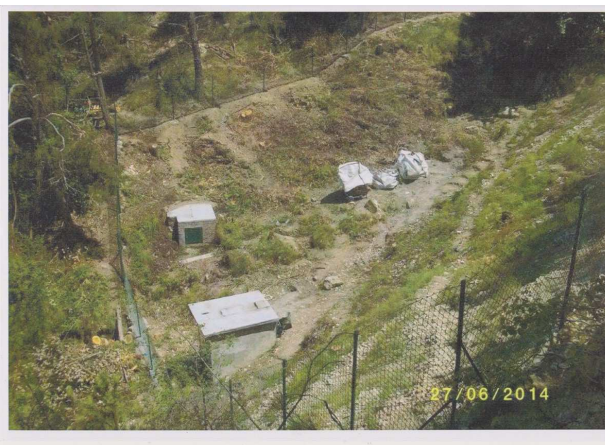
TRAVAUX PERIMETRE DE PROTECTION « CAPTAGE DES TUVES » MONTBLANC

Les travaux du périmètre de protection du captage de la source « les tuves » à Montblanc sont maintenant terminés.

Le coût TTC s'élève à 20 700 Euros. L'entreprise COZZI, a mené à bien ces travaux.

Les 6 captages de la commune sont maintenant équipés. Depuis plusieurs années la commune de Val de Chavagne a fait en sorte que les 6 captages soient protégés, que des appareils à désinfections Ultra-Violet soient installés sur chaque bassin (6).

Le coût total de ces différents travaux s'élève à la somme de : 120 000 Euros, somme très importante pour notre petite commune.



L'association LE TREFLE DE VAL DE CHALVAGNE, a remis une somme de 1 200 Euros pour aider aux travaux du réengazonnement de la place de Castellet-Saint-Cassien.

L'association prend en charge le remplacement du Vitrail de la Chapelle du Champ, détérioré par le soleil.

LA FETE DE LA SAINT NICOLAS : Concours de boule et courses à pied après la procession à la Chapelle Saint-Nicolas :



ASSOCIATION VALENTIN HAOUY

Comme chaque année les membres de l'association Valentin Haouy de Nice, sont venus terminer leur année associative à Val de Chavagne.

Une quarantaine de personnes malvoyantes et leurs accompagnants ont passé la journée et pique-niqué à Castellet-St-Cassien, sous les tilleuls.

Elles ont été reçues par la municipalité et les membres du C.C.A.S qui leur ont offert l'apéritif. Très heureuse d'avoir pu se détendre et passer une journée conviviale dans ce beau site, l'association a déjà réservé la journée pour l'année prochaine.

La commune de Val de Chavagne est très heureuse de cette visite et nous les attendrons en 2015 !

UN GRAND POETE PROVENCAL : FREDERIC MISTRAL (1830-1914)



Il y a cent ans disparaissait Frédéric Mistral, ce poète provençal usant de sa langue maternelle pour chanter sa terre natale. Né en 1830, il était le fils du maître de Mas du Juge, une grande ferme de Maillane (Bouches du Rhône). Son père y dirigeait une équipe de travailleurs agricoles (de valets et de domestiques comme l'on disait à l'époque).

Il passa une enfance heureuse qu'il raconta dans ses « Mémoires et souvenirs ». Ces récits ont longtemps été lus et commentés en classe et c'est ainsi que j'ai fait très tôt connaissance avec Frédéric Mistral. Cette enfance campagnarde et libre paraissait idyllique à la petite citadine que j'étais et ces lectures m'enchantaient.

Vers huit ans, pas avant, il fréquente l'école du village et plus tard il raconte son premier « plantié » (école buissonnière) dans un récit savoureux. Il fait ensuite ses études à Saint Michel de Frigolet puis à Avignon et à Aix et obtient sa licence en droit. Mais il renonce tout de suite à une carrière de juriste et rejoint le mas paternel où il commence son œuvre de poète provençal.

A cette époque la langue provençale était très vivante, c'était la seule qui se parlait à la campagne mais elle n'était pas enseignée et pas codifiée et ceux qui voulaient l'écrire le faisaient chacun à sa manière, au risque de ne pas être compris. Frédéric Mistral reprend les recherches de savants linguistes et avec ses amis il établit les règles de ce parler de la région de Maillane. Il a raconté dans ses « Mémoires et récits » la naissance du « Félibrige », le jour de la Sainte Estelle (21 mai 1854) ce jour-là, il s'engage devant ses amis. Écoutons le : « Devrais-je y mettre vingt ans de ma vie, je veux, pour faire voir que notre langue est une langue, rédiger les articles de loi qui la régissent ». C'est de là, de cet engagement pris un jour de fête, un jour de poésie et d'ivresse idéale, que sortit cette énorme et absorbante tâche du *Trésor du Félibrige* ou dictionnaire de la langue provençale, où se sont fondus vingt ans d'une carrière de poète. C'est dans cette séance mémorable[...] qu'on décida la publication sous forme d'almanach, d'un petit recueil annuel qui serait le fanion de notre poésie [...] la communication du Félibrige avec le peuple.

Aujourd'hui, cent soixante ans après, le Félibrige existe toujours, le dictionnaire de Frédéric Mistral est toujours utilisé et *l'Armana Prouvençau* paraît encore chaque année : c'est le bulletin annuel du félibrige mais aussi un recueil de poésies et de textes en provençal pour beaucoup inédits et actuels.

Tout en travaillant à son dictionnaire, le *Trésor du Félibrige*, Mistral publia plusieurs œuvres poétiques pensées et écrites d'abord en provençal qu'il traduisait lui-même en français.

Et d'abord, en 1859, *Mireille*, où il raconte les amours tragiques de la fille du riche propriétaire du Mas des Micocouliers et de Vincent, fils d'un pauvre vannier. C'est aussi un poème à la gloire de la Provence, écrit dans une langue magnifique où Frédéric Mistral prévient le lecteur dès les premiers vers : « Car cantan que pèr vautre, ô pastre e gènt di mas » *Car nous ne chantons que pour vous, ô pâtres et habitants des mas*. Cette œuvre reçut un très bel accueil et des hommes de lettres bien connus comme le poète Lamartine contribuèrent à le faire connaître. Mais Frédéric Mistral renonça, en plein triomphe, à s'installer dans une facile notoriété parisienne. Il disait « Je suis bien décidé à n'être lu que par ceux qui m'aiment ». Et il est vrai que ses œuvres suivantes ne furent lues que par ceux-là.

Après *Mireille*, il publia *Calendal*, une œuvre magistrale qui nous transporte de mer en montagne en suivant les exploits d'un jeune pêcheur amoureux de la belle Estelle ; entre épopée et lyrisme, Mistral est au sommet de son art. Ensuite *Nerto* est une évocation de la Provence au temps des papes d'Avignon avec l'histoire d'une jeune fille noble promise au diable par son père couvert de dettes de jeux : c'est un conte fantastique plein de sortilèges. D'autres chefs-d'œuvre suivront : *Les Iles d'Or*, *La Reine Jeanne*

Le Poème du Rhône , les Oulivades : cette œuvre immense lui valut le prix Nobel de littérature en 1904.

Mais il refusa toujours de se présenter à l'Académie Française parce qu'on ne lui eût pas permis de s'exprimer en provençal. Il pensait que la France était assez grande pour avoir deux littératures mais beaucoup ne l'admettent pas. Comme le dit la préface de Mireille (Editions Ramoun Berenguié 1966) : « Une langue qui s'efface, c'est une manière originale de penser et de sentir qui meurt, c'est un patrimoine culturel que l'on détruit » .

Fernande GRAC



Le Villard dans les années 20 , plusieurs familles habitaient ces maisons en bon état, la Route Départementale 710 n'existait pas encore. Au recensement de 1906, 11 personnes y habitaient. (Photo donnée par Mme Andrée PLINE)

Merci à Madame Andrée PLINE et ses enfants pour le don de 300 euros destiné à la Chapelle Saint-Joseph du Champ.

VAL DE CHALVAGNE

Directeur de publication: GATTI Chris-
tian - Concepteur : Bernard CAIRO,
TEL/FAX : 04 93 05 40 29
mail : mairie@val-de-chalvagne.fr
Site : www.mairie-de-val-de-chalvagne.fr



*Félicitations à M. Yves GATTI qui a
reçu la médaille commémorative
Française de la guerre 1939-1945,
pour service rendu à la nation.*

*Il a également reçu le diplôme du com-
battant de moins de vingt ans, le di-
plôme d'honneur de l'armée française,
ainsi que la médaille d'engagé volon-
taire.*

*Hameau du Champ—la route RD 610 n'existait pas
encore.*

(photo donnée par Madame Andrée PLINE)

INFOS

ECLAIRAGE PUBLIC :

La commune n'a plus la compétence éclairage public, elle l'a délégué au Syndicat Intercom-
munal d'Electricité et de Réseau de Téléphonie (**SIERT**) .

Le SIERT Annot-Entrevaux, est intervenu sur l'ensemble de la Commune pour changer les
lampes d'Eclairage Public, afin de faire des économies. En cas de problème au niveau de
l'éclairage, vous devez informer la mairie qui transmettra au SIERT seul habilité à intervenir
sur le réseau d'éclairage public.

COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF (SPANC)

Lors du dernier conseil communautaire les conseillers ont délibéré pour transférer les
compétences ASSAINISSEMENT COLLECTIF et NON COLLECTIF (SPANC) à la Com-
munauté de Communes à partir du 1 janvier 2015.

EN CE QUI CONCERNE LES VANNES SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE

Pour la fermeture des vannes d'eau potable nous vous demandons d'appeler la mairie.

**SEUL LE PLOMBIER AGREE PAR LA MAIRIE EST HABILITE A FERMER LES
VANNES.**

En cas de problème la commune se réserve le droit d'entamer des poursuites judiciaires.